



MAULD'INFO



*Discours de Monsieur Jean-François
HOURDEAU, Maire de Maulde, lors de la
cérémonie des vœux qui s'est déroulée le
samedi 03 janvier 2026*

Chers Mauldoises, chers Mauldois, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités, chers amis.

J'adresse mes sincères remerciements à mon 1er adjoint Florian FINET pour les bons vœux qu'il vient de m'adresser au nom du Conseil Municipal et pour le bilan général qu'il vient de nous dresser.

Mes remerciements les plus sincères pour les échanges constructifs à vous les élus :

- M. Guillaume FLORQUIN, notre Député ;
- M. Jean-Michel MICHALAK, Conseiller régional ;
- M. Éric RENAUD, Conseiller départemental ;
- Monsieur Aymeric ROBIN, Présidents de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;
- Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut ;
- Mesdames, Messieurs les Maires, adjoints et conseillers,

Je tiens à excuser l'absence de Madame Corinne CRUNELLE, conseillère ;

Puisse cette année 2026 être pour vous tous remplie de joie et de réussites et sans originalité mais c'est le plus important : bonne santé ! Je salue la présence de notre Maire Honoraire, Mme Evelyne GUISLAIN.

Je n'ai pas pour habitude de croiser mes fonctions, cependant, je vais y faire aujourd'hui une entorse. Je souhaite avoir une pensée pour un de mes Sapeurs-Pompiers Volontaires de Mortagne qui nous a quitté ce mercredi 31 décembre. Je vous demande une minute de silence en sa mémoire.

TRANSITION PAS EVIDENTE

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous pour cette traditionnelle cérémonie des vœux. Votre présence toujours aussi nombreuse témoigne de votre attachement à notre commune et à la vie collective qui nous unit.

L'année 2025 qui vient de s'achever a été, comme souvent, marquée par des défis, mais aussi par de belles réussites. Je reviendrai aussi sur certains points que Florian a très bien exposé.

Ensemble, avec l'équipe municipale, les agents communaux, les associations, les bénévoles et l'ensemble des personnes qui collaborent, nous avons œuvré pour améliorer le cadre de vie, renforcer la dynamique et préserver l'esprit de solidarité qui fait la richesse de notre village.

Je tiens à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui s'engagent au quotidien :

- Les élus municipaux pour leur investissement, en particulier mes adjoints et en premier lieu mon 1^{er} adjoint Florian FINET ;
- Les agents communaux pour leur travail et leur dévouement, et particulièrement Mme BLAS la DGS ;
- Les associations pour leur dynamisme ;
- Les lutins du père Noel qui ont une fois de plus décoré notre village pour la période de fêtes ;

- Et bien sûr, vous toutes et vous tous, habitants, pour votre confiance, votre participation et implication à la vie locale ;
- En dernier lieu, vous les collègues du conseil municipal qui s'achève mais également les conseillers municipaux des précédents mandats.

Sans vous toutes et tous, rien ne serait possible, seul, on ne fait rien, c'est ensemble que tout est possible.

Merci à vous toutes et tous pour votre disponibilité et service pour notre beau petit village rural.

C'est l'occasion de se rappeler ce que nous avons vécu en 2025 :

- Les nombreuses animations régulières au fil des mois.
- La réalisation de la fête des voisins qui a connu un vif succès où plus de 100 participants se sont retrouvés sous la halle.
- L'entretien des trottoirs et caniveaux par le service technique en lieu et place des riverains qui ne jugent pas nécessaire de répondre à leurs obligations. Sans cela, le village ne serait pas ce qu'il est.

Je souhaite aussi adresser une pensée particulière à nos agriculteurs, qui vivent une période particulièrement éprouvante et qui traversent depuis plusieurs mois une crise profonde. Ces dernières semaines, de nombreux éleveurs ont manifesté leur colère dans toute la France, notamment dans le Sud-Ouest, face à la politique d'abattage de troupeaux suite à l'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse chez les bovins. Cette position a été ressentie par beaucoup comme une menace pour leurs exploitations et leur subsistance. Ces mouvements s'inscrivent aussi dans une inquiétude plus large liée à l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur, qui, selon de nombreux agriculteurs, risquerait d'ouvrir notre marché à une concurrence déloyale. En effet ces produits importés proviennent souvent de pays utilisant des produits interdits en France et avec des coûts sociaux beaucoup plus bas. Ce qui a pour conséquence de fragiliser encore davantage nos filières locales. Pourtant, chaque jour, les agriculteurs continuent de travailler avec courage et détermination pour nourrir et faire vivre nos territoires. Leur engagement mérite notre respect, notre reconnaissance et un soutien concret. Nous savons combien votre engagement, votre savoir-faire et votre attachement à la terre sont essentiels à la vie de nos villages et de nos campagnes. La commune vous soutient, continuera d'être à vos côtés avec le peu de moyens dont elle dispose. Faites entendre vos voix et défendez l'agriculture locale, tout en œuvrant pour des solutions durables et partagées.

Je souhaite évoquer la situation en Ukraine, où la guerre, déclenchée par l'invasion russe en février 2022 perdure maintenant depuis presque quatre ans. Ce conflit, le plus intense en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, a causé d'immenses souffrances humaines, des destructions massives et des déplacements de population sans précédent y compris dans notre région. Les combats continuent notamment dans l'est du pays, où les forces ukrainiennes défendent leurs positions face à des offensives russes, avec des combats et des opérations militaires toujours très actifs. Derrière ces lignes de front, des civils se retrouvent pris dans le feu croisé, des familles sont séparées, et le coût humain du conflit est élevé. Dans ce contexte difficile, des efforts diplomatiques se poursuivent pour parvenir à un cessez-le-feu durable et à une paix juste, même si les perspectives restent incertaines. En pensées, nous sommes aux côtés de toutes celles et ceux qui souffrent des conséquences de cette guerre mais aussi dans tous les conflits et tensions actuels. Nous saluons la solidarité internationale qui continue d'œuvrer en faveur de l'aide humanitaire, de la reconstruction et du respect du droit international.

Je vais maintenant revenir sur le bilan que vient de nous présenter Florian, en abordant certains points.

En premier lieu, le chantier de notre école dont la livraison est tant attendue.

Comme bon nombre de chantiers publics, ceux-ci font régulièrement face à des retards, tel est le cas du nôtre. La réception est annoncée courant du second trimestre avec une rentrée toujours prévue après les vacances de printemps. Ce retard ne m'inquiète pas, car la municipalité de Mortagne a bien compris la problématique et ensemble, nous avons prolongé la convention d'utilisation de leurs locaux. Un énorme merci à la municipalité de Mortagne et à son Maire Michel QUIEVY. Un autre point m'interpelle davantage, m'alerte, il s'agit de l'effectif en baisse mais surtout du nombre d'enfants qui quittent notre école pour traverser la frontière sans aucune nécessité de fournir un justificatif ou dérogation du Maire. Je souhaite (et en appelle à l'équipe enseignante et à sa directrice) que ces départs d'enfants s'enrayent. Un œil attentif et un dialogue constructif avec les parents de tous les enfants scolarisés dans notre école sont nécessaires. Le périscolaire qui ne sera maintenant plus gratuit en Belgique pour ces enfants devrait conduire à une régularisation de la situation. Florian a très bien mis l'accent sur l'importance de l'école.

J'ajoute que si nous n'avions pas pris la décision d'entreprendre ce chantier mais délibérer en faveur d'une fermeture d'école, les Mauldois n'auraient pas compris.

Autre point : la vidéoprotection qui était tant attendue et demandée par bon nombre de Mauldois. Maintenant installées, ces caméras génèrent des inquiétudes du type : « on va être verbalisé si on grille le stop », ou encore, « on est surveillé ». Que l'on se rassure, il y a une différence entre vidéo surveillance et vidéo protection et l'ensemble est bien encadré, on ne fait pas tout et n'importe quoi.

Le contexte économique actuel, marqué par une forte instabilité financière, entraîne des répercussions directes sur les collectivités locales. La hausse des coûts, la baisse ou l'incertitude des dotations et les contraintes budgétaires accrues

imposent aux communes des restrictions de plus en plus fortes. Dans ce cadre exigeant, notre municipalité doit faire des choix responsables et parfois difficiles, tout en veillant à maintenir la qualité des services au public et à préserver l'équilibre financier de la commune. Cette gestion rigoureuse est indispensable pour garantir la pérennité de nos actions et préparer l'avenir. Durant ce mandat, nous avons œuvré en faveur de la sécurité, la transition écologique, la jeunesse, la solidarité, l'amélioration des équipements publics, avec un objectif constant : agir de manière responsable, concertée et au service de l'intérêt général.

En lien avec ces sujets, je m'adresse aux partenaires oh combien si précieux qui nous permettent de mener à bien nos nombreux projets. Il s'agit de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, avec à sa tête son président, Aymeric ROBIN ou encore le département ici représenté par le conseiller départemental Éric RENAUD et dernièrement pour le dossier de vidéoprotection, la Région ici représentée par Jean Michel MICHALAK, Vice-président. Soyez-en tous remercié que ce soit pour les aides techniques, matérielles ou financières dans le cadre d'appel à projet ou pour avoir défendu nos dossiers.

Plus que jamais, nous devons rester unis, attentifs les uns aux autres et confiants en l'avenir. Pour cette nouvelle année, le prochain trimestre sera orienté vers le renouvellement des instances municipales, raison pour laquelle je ne m'étendrai pas davantage sur les projets et objectifs à venir. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la santé, le bonheur et la réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2026.

Un grand et chaleureux merci à l'ensemble orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et Environs qui égaye cette cérémonie. Quelle belle prestation ET ce n'est pas fini. Je vous remercie de votre attention.

Jean François HOURDEAU



***Discours de Monsieur Florian
FINET, 1^{er} adjoint, à l'occasion de
la cérémonie des vœux***

Mesdames, Messieurs,
En vos grades et qualités,
Chers amis,
Monsieur le Maire,

En mon nom et en celui du Conseil Municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et de réussite pour l'année qui s'ouvre. Je souhaite également adresser mes vœux à ton épouse, Marjorie. Car derrière chaque élu, il y a souvent des sacrifices personnels et familiaux, discrets mais bien réels, pour permettre l'engagement public et l'exercice des responsabilités. Alors, Marjorie, très sincèrement, bonne année à toi.

Que cette nouvelle année soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année de projets, de confiance retrouvée et d'espérance partagée. Cette année revêt une dimension particulière, puisqu'elle s'inscrit dans la dernière ligne droite de cette mandature. Elle est à la fois un temps de bilan, un temps de continuité, mais aussi un temps de projection. Car l'action publique ne s'arrête jamais : elle se construit dans la durée, au service des habitants et de l'intérêt général.

Comme le rappelait Antoine de Saint-Exupéry : « L'avenir, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre. »

Cette phrase résume parfaitement la philosophie qui guide l'action municipale depuis le début de ce mandat. Nous n'avons pas la prétention de tout maîtriser, mais nous avons le devoir de créer les conditions pour que l'avenir de notre commune soit possible, solide et partagé.

L'année écoulée a été marquée par la poursuite d'un projet majeur : la rénovation du **groupe scolaire Marcel Dhot**. Il s'agit d'un projet structurant, non seulement par son ampleur financière, mais surtout par ce qu'il représente symboliquement.

Investir dans l'école, c'est investir dans l'avenir de nos enfants, dans l'égalité des chances et dans la cohésion sociale. Victor Hugo disait : « Ouvrir une école, c'est fermer une prison. »

Cette citation, souvent reprise, n'en reste pas moins profondément actuelle. Elle nous rappelle que l'éducation est le premier rempart contre les fractures sociales, l'exclusion et le décrochage. Elle est le socle de toute société qui veut rester libre, juste et solidaire.

À travers ce chantier, la commune a souhaité offrir aux élèves, aux enseignants et aux personnels éducatifs un cadre modernisé, fonctionnel, adapté aux exigences pédagogiques d'aujourd'hui, mais aussi aux enjeux environnementaux. Car penser l'école aujourd'hui, c'est aussi penser l'écologie, la sobriété énergétique et la qualité de vie.

Ces derniers mois, vous avez pu constater la sortie de terre du bâtiment périscolaire, la construction du préau reliant les ailes primaire et maternelle, ainsi que du restaurant scolaire. Ces équipements amélioreront concrètement le quotidien des enfants et des familles. Et dans les toutes prochaines semaines, les aménagements extérieurs viendront compléter cette transformation, donnant au site un visage renouvelé et cohérent.

Je tiens à le dire clairement :

l'éducation demeure et demeurera toujours une priorité municipale.

Dans cette même logique de transmission et d'accès à la connaissance, je souhaite évoquer un autre projet porteur de sens : la bibliothèque.

Horace écrivait : « Une maison sans livres est comme une pièce sans fenêtres. »

Une commune sans bibliothèque serait, elle aussi, privée d'une ouverture essentielle sur le monde, la culture et l'imaginaire.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer que notre bibliothèque s'est vu attribuer une dotation de **1 550 livres neufs** : 50 par l'Association des maires ruraux, et 1 500 par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à l'issue d'un concours auquel nous avons répondu. Sur les 15 lauréats retenus, seuls 8 concernaient la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Nous avons tenté notre chance et, le vendredi 19 décembre, jour de départ en vacances, nous avons appris que nous faisions partie des lauréats. Quel beau cadeau de Noël pour notre village ! C'est une reconnaissance de la qualité de notre projet et de notre engagement en faveur de la lecture publique. Car une bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on emprunte des livres : c'est un espace de rencontre, de partage, d'apprentissage, et parfois même de refuge. Elle contribue pleinement à faire société.

Autre sujet important pour notre commune : la sécurité.

La mise en place de dispositifs de vidéoprotection répond à une attente forte des habitants.

Assurer la tranquillité publique est une responsabilité essentielle de la collectivité.

Comme le soulignait Jean Jaurès : « La République, c'est la sécurité pour tous. »

Cette démarche n'est ni une fin en soi ni une réponse miracle.

Elle s'inscrit dans une politique globale de prévention, menée dans le strict respect des libertés publiques et du cadre réglementaire. Depuis sa mise en fonctionnement, l'installation a déjà été sollicitée à plusieurs reprises par les forces de gendarmerie, preuve de son utilité concrète. Garantir la sécurité, c'est permettre à chacun de vivre sereinement, de circuler librement et de se sentir protégé dans l'espace public.

Là encore, il s'agit de créer les conditions du vivre-ensemble.

La commune a également œuvré à la redynamisation du marché local, véritable cœur battant de la vie communale.

Le marché, ce n'est pas seulement un lieu de commerce : c'est un lieu d'échanges, de rencontres et de discussions.

Le commerce de proximité participe à la vitalité économique, mais aussi au lien social.

Autre point non négligeable : la refonte de notre site internet, devenue nécessaire afin de le rendre plus accessible, tant pour les usagers que pour les administrateurs. Cette refonte a été réalisée grâce à une collaboration avec l'université et un jeune étudiant, dans le cadre de son stage de perfectionnement. Je tiens à remercier tout particulièrement **Marc Alexandre** pour son travail.

Nous aurons également soldé le dossier de la **ferme d'Haene**, sujet sensible depuis plus de dix ans. Après l'acquisition de ce bien en 2009, la municipalité a acté sa vente en février dernier. Le bâtiment remarquable n'était alors plus que l'ombre de lui-même, laissé à l'abandon. Aujourd'hui, neuf logements sont en cours de finalisation pour cette première phase de travaux. Il aurait été dommageable de laisser cet édifice remarquable tomber davantage en désuétude. J'adresse mes remerciements aux services ADS et urbanisme de la **CAPH** pour leur accompagnement sur ce dossier.

L'année 2025 aura également vu la finalisation de la **vélo route de la Scarpe**, inaugurée en juin dernier. Ce projet, porté par la Communauté d'agglomération, valorise les mobilités douces et permet désormais la jonction entre le RAVeL belge et Saint-Amand-les-Eaux. C'est un atout supplémentaire pour notre territoire, tant pour le tourisme que pour le cadre de vie.

Si notre commune est vivante, si elle bouge et si elle rassemble, c'est avant tout grâce à ses associations et à ses bénévoles. Derrière chaque événement, chaque animation, chaque moment de partage, il y a des femmes et des hommes engagés, qui donnent de leur temps et de leur énergie, souvent discrètement, toujours avec conviction.

Être bénévole, ce n'est pas seulement aider.

C'est s'engager.

C'est croire au collectif.

C'est faire le choix de l'action plutôt que de l'indifférence.

Les associations jouent un rôle essentiel dans la vie de notre commune.

Elles créent du lien entre les générations.

Elles favorisent la rencontre, l'échange et la solidarité.

Elles contribuent pleinement au vivre-ensemble.

L'art, c'est la créativité, la culture, le sport, la fête : toutes ces formes d'expression qui nous rassemblent et nous font grandir ensemble.

Le dévouement, c'est le cœur du bénévolat.

C'est le temps donné sans compter.

C'est l'organisation, la préparation, la persévérance, souvent dans l'ombre, toujours avec générosité.

Et puis il y a la fraternité.

Cette valeur essentielle qui fait que l'on agit ensemble, que l'on s'entraide et que l'on partage des moments forts, dans le respect et la convivialité.

Certains l'auront peut-être reconnu :

« Art, Dévouement et Fraternité » est la devise de la Fédération régionale des sociétés musicales des Hauts-de-France depuis 1903. Un clin d'œil appuyé à notre harmonie, mais aussi une devise qui résume parfaitement l'esprit associatif dans son ensemble.

Grâce à vous, nos événements prennent sens.

Grâce à vous, notre commune est accueillante, solidaire et dynamique.

Vous êtes les artisans du lien social et de la citoyenneté au quotidien.

Au nom de la municipalité, je tiens à vous adresser un immense merci.

Merci pour votre disponibilité.

Merci pour votre énergie.

Merci pour votre fidélité à ces valeurs qui nous rassemblent.

La commune restera à vos côtés pour vous accompagner, vous soutenir et valoriser votre action. Car une commune sans association serait une commune sans cœur.

L'année à venir sera consacrée à la poursuite de ces orientations, avec rigueur, dialogue et sens des responsabilités, dans le respect des valeurs républicaines qui nous rassemblent.

Enfin, si certains attendaient ce jour pour évoquer les élections de mars prochain, il n'en sera rien. Je me contenterai simplement de ces quelques mots : **ensemble, soyons et restons unis pour Maulde.**

Je vous remercie de votre attention et vous adresse, une nouvelle fois, mes meilleurs vœux pour l'année à venir.

Florian FINET





Conseil Municipal

Ordre du jour des différents conseil municipaux de l'année 2025

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles aux usagers. Ainsi, chaque Mauldois(e) qui le souhaite peut y avoir accès en Mairie OU directement sur le site INTERNET.



- **31 mars 2025 :**

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 19/12/2024
2. Vote du Compte Financier Unique
3. Affectation du résultat
4. Taux des taxes foncières
5. Budget primitif
6. Règlement de la salle des fêtes
7. Tarification dégradation de la salle des fêtes
8. Règlement intérieur périscolaire
9. Transfert de la compétence réseau de chaleur ou de froid
10. Convention RGPD
11. Plan de mobilité – SIMOUV
12. Demande subvention vidéoprotection
13. Demande subvention amende de police
14. Demande subvention Renov+
15. Demande subvention DSIL
16. Demande subvention Actes
17. Informations et questions diverses

- **25 avril 2025 :**

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31/03/2025
2. Délibération de la mise en place de la vidéoprotection
3. Subventions aux associations
4. Achat de tables mange debout et délibération des tarifs
5. Informations et questions diverses

- **27 août 2025 :**

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25/04/2025
2. Tarifs cantine 2025/2026
3. Tarifs garderie 2025/2026
4. Affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte des ports intérieurs du canal Seine Nord
5. Subventions aux associations
6. Informations et questions diverses

- **19 décembre 2024 :**

1. Approbation du compte rendu du CM du 27 août 2025
2. DM n°1 – Ajustement du chapitre 21
3. Tarif des locations (immeubles, concessions, salle des fêtes, tables et chaises) 2026
4. Tarifs et organisation ACM 2026
5. Report de 25% des sommes engagées en investissement sur 2026
6. Subventions aux associations
7. Affiliation volontaire au CDG59 du syndicat mixte du SCOT Sambre Avesnois
8. Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée transfrontalier
9. Participation financière à la complémentaire santé des agents dans le cadre de la labélisation au 01/01/2026
10. Informations et questions diverses

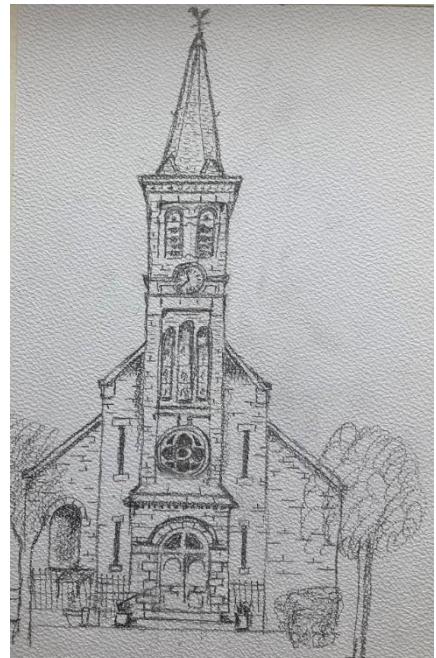
Félicitations à Marie Gabrielle...

La municipalité adresse ses plus sincères félicitations à Marie Gabrielle pour son travail remarquable.

À travers ses réalisations, Marie Gabrielle contribue au rayonnement culturel de notre commune et témoigne d'un talent qui mérite d'être mis en avant et reconnu. C'est bien là que dans nos villes et villages, il y a des talents cachés. A Maulde, la municipalité souhaite les faire connaitre.

Si comme Marie Gabrielle, VOUS VOUS RECONNAISSEZ, alors n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie, nous serons heureux de partager vos talents.

Bravo pour cette belle réalisation ! Un rendez-vous va être pris afin de mettre en valeur et permettre de découvrir d'autres réalisations.



Maulde, une commune qui bouge...

Rétrospective de septembre à décembre

Les festivités du 06 et 07 septembre...

• Election de Miss Maulde

Maulde compte maintenant sa première Miss !!

Retour sur l'élection de miss Maulde 2025, où vous étiez très nombreux !

Félicitations à Maëlyne élue miss Maulde 2025, à Anaïs 1ere dauphine et Mathilde 2e dauphine.

Nos remerciements aux membres du jury, au comité de soutien de miss Valenciennois, à Rémy notre présentateur et au personnel communal pour l'aide précieuse apportée aux candidates.

Rémy Monnier : C'était une belle première édition ! Un grand bravo aux candidates car ce n'est pas simple de se présenter ainsi devant autant de public et je sais que c'était un vrai défi pour chacune d'entre elles. C'était un plaisir de présenter l'événement, longue vie à cette élection !



• Concours de vélos, trottinettes et tracteurs fleuris

Lors de la fête du village, les enfants ont été les véritables artistes de la journée. Avec beaucoup d'imagination, ils ont décoré des vélos fleuris pleins de couleurs et de bonne humeur.

Fleurs, rubans et dessins ont transformé les vélos en de véritables œuvres d'art. Les enfants ont participé avec enthousiasme au défilé, sous les encouragements des familles et des habitants.

Cette animation ludique a permis aux plus jeunes de partager un moment joyeux, de créer ensemble et de découvrir le plaisir de participer à la vie du village.

Un grand bravo à tous les enfants pour leur créativité et leur sourire !



• Les concerts : une soirée festive au village

Les Couz et le groupe Crème'french ont rassemblé de nombreux habitants pour une soirée pleine de musique et de bonne humeur. Les artistes ont interprété des titres connus et appréciés, allant des classiques aux morceaux contemporains, créant une ambiance conviviale et festive.

Le public, enthousiaste, a pu chanter et danser au rythme des chansons, partageant un moment de convivialité et de divertissement. La municipalité remercie chaleureusement les musiciens, les bénévoles et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, symbole de la vitalité culturelle de la commune



• Démonstration des Sapeurs-Pompiers



La commune a accueilli une démonstration des sapeurs-pompiers, qui a rassemblé de nombreux habitants lors de cet événement apprécié de tous. Cette animation a permis au public de découvrir le savoir-faire, le professionnalisme et l'engagement des sapeurs-pompiers au service de la population.



La municipalité remercie chaleureusement les sapeurs-pompiers du CIS de Mortagne du Nord pour leur disponibilité et leur engagement, ainsi que toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cette démonstration, qui renforce le lien entre les services de secours et les habitants.

• Le repas Champêtre

Le repas champêtre organisé par Mauld'joie a rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et festive. Familles et amis ont partagé un moment convivial, autour d'un repas préparé avec soin, et ont profité des animations proposées.

La municipalité remercie chaleureusement Mauld'joie et tous les bénévoles pour leur engagement, qui a contribué à la réussite de cette belle journée.



• Le Carnaval



La commune a célébré son carnaval annuel, rassemblant habitants, enfants et familles dans une ambiance festive. Déguisements colorés, musique, chars décorés et animations ont fait le bonheur de tous. Vous êtes venus très nombreux assister à cet évènement.

La municipalité remercie tous les participants, bénévoles et associations qui ont contribué à la réussite de cette journée conviviale et joyeuse.

ENCORE BRAVO



• La procession : un moment de clôture en beauté

La commune a clôturé ses festivités annuelles avec la traditionnelle procession, un moment fort attendu par les habitants. Cette cérémonie a rassemblé familles, associations et visiteurs dans une ambiance solennelle et conviviale, marquant la fin des célébrations. Merci au père Jean pour la célébration de clôture dans notre église Saint Pierre.



La course cycliste, prix Lucien Vastesager organisée par l'association Sports et Loisirs...

Le dimanche 28 septembre a eu lieu la course cycliste UFOLEP, Prix Lucien Vastesager, une course cycliste rassemblant des coureurs de toute la région. Les participants se sont affrontés sur un parcours exigeant, offrant aux spectateurs des moments de suspense et de convivialité.

La municipalité félicite les coureurs et remercie les membres des association Sports et loisirs et New-team pour leur engagement. Vous avez une fois de plus contribué au succès de cet événement sportif.

La cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries...

Ce vendredi 03 octobre se tenait la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries mettant à l'honneur les habitants qui participent chaque année à l'embellissement du village.

Ce concours récompense la créativité, l'entretien et le soin apportés aux jardins et façades, contribuant à la beauté et au charme de notre commune.

Ce moment convivial a permis de mettre en valeur le travail et l'engagement des participants, et de rappeler l'importance de préserver et d'embellir notre cadre de vie.



La mise à l'honneur des lauréats...

La commune a tenu à féliciter chaleureusement les jeunes diplômés ayant réussi le Baccalauréat et le Brevet des collèges de la session 2025. Une cérémonie de remise de récompenses a été organisée pour souligner leur réussite et leur engagement tout au long de leur parcours scolaire. Les élus municipaux ont remis une carte cadeau aux lauréats en présence de leurs familles. Ce moment convivial a permis de mettre à l'honneur le travail, la persévérance et la réussite de nos jeunes.

La municipalité adresse ses félicitations à tous les diplômés, et leur souhaite beaucoup de succès pour la suite de leurs études et de leurs projets professionnels. Elle remercie également les enseignants et les familles pour leur soutien et leur accompagnement.



Repas des aînés...

Le dimanche 05 octobre, la commune a organisé son traditionnel repas des aînés, cette année placé sous le thème de la magie. Les participants ont été accueillis dans une ambiance féerique, avec décos, animations et surprises.

Au cours de la journée, les convives ont partagé un repas convivial tout en profitant de tours de magie, créant des moments de rire et d'émerveillement.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles et le traiteur Maxime ayant contribué à l'organisation de ce repas, ainsi que tous les participants pour leur bonne humeur. Une journée magique qui restera gravée dans les souvenirs de tous !



Sportez-vous bien...

Le Samedi 11 octobre, la commune a organisé l'édition « Sportez-vous bien », rassemblant habitants de tous âges autour de la marche, gymnastique douce et ateliers sportifs.

Cette journée a permis à chacun de bouger, de se divertir et de partager un moment convivial en plein air.

Petits et grands ont pu profiter de cette occasion pour découvrir de nouvelles activités et renforcer le lien social au sein du village. La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, animateurs et participants pour leur engagement et leur enthousiasme, qui ont contribué au succès de cette belle journée.



Halloween...



Pour la première fois, l'association Cap Jeunes Mauldois a organisé une soirée sous le thème d'Halloween, rassemblant enfants, familles et habitants. Les participants ont pu profiter du parcours de la terreur ayant plongé le village dans une ambiance festive et très effrayante. Les enfants, déguisés et enthousiastes, ont été les véritables stars de cette soirée pleine de rires et de surprises.

La municipalité félicite l'association Cap Jeunes Mauldois et tous les bénévoles pour leur investissement, et se réjouit de la réussite de cette première édition, qui pourrait devenir un rendez-vous annuel attendu de tous.



Le concert d'Automne...

Ce dimanche 19 octobre, la commune a organisé son traditionnel concert d'automne, avec en première partie l'Harmonie de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et Environs et en seconde partie la chorale « On s'était dit rendez-vous dans dix ans ». Musiciens et choristes ont offert un répertoire varié et émouvant, ravi le public et créé un moment convivial apprécié de tous. BRAVO A TOUS LES MUSICIENS et MERCI AU PUBLIC VENU EN NOMBRE



Le centre de loisirs...

En octobre, le centre de loisirs a plongé les enfants dans un voyage à travers le temps. Du Moyen Âge aux grandes découvertes, ils ont participé à des ateliers créatifs et jeux historiques, découvrant l'histoire de manière amusante et interactive.

Les animateurs ont su stimuler la curiosité et la créativité des enfants, faisant de ce mois d'octobre un moment d'apprentissage ludique et de plaisir partagé



Recrutement d'animateurs :

La commune recrute des animateurs (aide animateur, stagiaire ou titulaire BAFA) pour son accueil collectif de mineurs des vacances de juillet.

Candidature : CV + lettre de motivation à déposer à l'attention de monsieur le Maire – 75, Grand 'Rue – 59158 Maulde ou envoyer par mail à accueil@mairie-maulde.fr

Date des prochains centres de loisirs :

- Du lundi 16 au vendredi 20 février ;
- Du lundi 13 au vendredi 17 avril ;
- Du lundi 06 au vendredi 31 juillet ;
- Du lundi 19 au vendredi 23 octobre.

Atelier numérique « Stylos 3D » ...

Le jeudi 23 octobre, les enfants de la commune ont exploré les stylos 3D. Guidés par des animateurs de la porte du Hainaut, ils ont laissé libre cours à leur créativité pour réaliser des mini-sculptures et des objets en relief.

Entre plaisir, imagination et découverte des nouvelles technologies, cet atelier a permis aux jeunes participants de repartir fiers de leurs créations. Un moment ludique et enrichissant qui a ravi enfants.



Soirée jeunes organisée par l'Amicale Laïque....

Ce vendredi 31 octobre, la salle des fêtes a vibré au rythme d'Halloween lors d'une soirée dédiée aux jeunes, organisée par l'association l'Amicale Laïque.

Les participants ont profité d'une ambiance festive mêlant musique, animations et déguisements originaux. Le plus petits ont pu se retrouver durant l'après-midi alors que les ados se sont retrouvés en soirée.

Très appréciés, ces deux moments ont permis aux jeunes de la commune de se retrouver et de partager un moment convivial et chaleureux.

Une belle réussite rendue possible grâce à l'implication des membres l'association.

Devoirs de mémoire...

Commémorations du 11 novembre et du 05 décembre

Beaucoup de monde pour la cérémonie du 11 Novembre.

Un devoir de mémoire à la hauteur !

Merci à Monsieur le Député, aux Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers de la caserne de Mortagne, à la Gendarmerie, à Madame la Maire honoraire, aux portes drapeaux ainsi qu'aux musiciens de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne et de ses Environs , sans oublier les Anciens Combattants, leurs sympathisants, mais surtout toutes et tous, mauldoises et mauldois qui ont participé à ce moment de mémoire. Bravo aux enfants de notre école qui ont eu le courage de prendre le micro, de lister nos mauldois morts pour la France, de déposer les gerbes, avant de chanter notre hymne National avec l'accompagnement du corps enseignant de notre école.

Devenir citoyen passe par là.

Les cérémonies, c'est aussi le lien social.

Merci, au nom du Conseil Municipal.



Le 5 décembre, la municipalité s'est rassemblée pour honorer la mémoire des anciens combattants d'Algérie du Maroc et de la Tunisie.

Une cérémonie sobre et respectueuse qui s'est tenue devant le monument aux morts, en présence des élus, des associations locales et de quelques habitants.

Atelier cuisine...

Ce jeudi 13 novembre, le SIAVED a organisé un atelier cuisine gratuit pour les habitants de la commune. Encadrés par une animatrice, les participants ont appris à préparer des recettes simples et savoureuses tout en réduisant le gaspillage alimentaire et en valorisant les produits de saison.

Cet atelier convivial a permis à chacun de partager un moment gourmand et instructif, tout en découvrant des astuces pour cuisiner de manière économique et responsable. Les retours ont été très positifs, et la municipalité remercie le SIAVED pour cette initiative enrichissante.



Messe de Sainte-Cécile...

Le dimanche 16 novembre, l'Harmonie Intercommunale a organisée la messe de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Les musiciens ont offert un moment musical et convivial, mêlant tradition et émotion, devant un public nombreux venu honorer cette journée symbolique.

Cette célébration a permis de mettre à l'honneur le talent et l'engagement des membres de l'Harmonie, tout en partageant un temps de recueillement et de convivialité.



Afterwork organisé par Mauld'Voix...



Le week-end du vendredi 21 et samedi 22 novembre, l'association Mauld'Voix a proposé un afterwork destiné à rassembler les habitants autour d'un moment convivial et musical. L'événement s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse, mêlant échanges, rencontres et découvertes. Cet afterwork a été l'occasion de mettre en valeur la créativité et l'engagement des membres de l'association Mauld'Voix.



Le Cyclo-cross organisé par la New Team...

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présents pour la préparation du premier cyclo-cross organisé par l'association New Team.

Grâce à votre motivation et votre énergie, nous avons pu finaliser le circuit de notre tout premier cyclo-cross.

Malgré la fraîcheur, vous nous avez donné un sacré coup de main : débroussaillage, nettoyage, aménagement...

Rien n'a été laissé au hasard pour préparer un parcours à la hauteur de l'événement !

Le club est fier de pouvoir compter sur une équipe aussi soudée et volontaire.

Ce cyclo-cross ne pourrait pas exister sans vous.

Voici quelques photos de cette matinée productive et conviviale. Encore merci à tous



Le samedi 06 décembre : Quelle magnifique journée pour cette première édition ! Un immense merci à tous nos bénévoles : votre présence, votre énergie et votre dévouement ont rendu cet événement possible. Bravo à tous les coureurs qui nous ont offert de superbes batailles dans chaque épreuve. Vous avez mis de l'intensité, du spectacle et une belle ambiance tout au long de la journée ! Un grand merci également à nos sponsors, pour leur soutien précieux et leur confiance. Rendez-vous pour la prochaine édition !



Téléthon

Pour la première fois, notre commune a accueilli le Téléthon, grâce à l'énergie et à l'enthousiasme de l'association Cap Jeunes Mauldois et de ses bénévoles. Les animations du samedi 06 décembre ont rassemblé petits et grands dans une ambiance conviviale et pleine de générosité.

Grâce à l'implication de chacun, les fonds récoltés ont été collectés au profit de l'AFM-Téléthon.

La municipalité remercie chaleureusement tous ceux qui ont participé : habitants, bénévoles et partenaires, pour ce premier bel élan solidaire dans notre commune.



Le goûter et spectacle de Noël...

Le mercredi 10 décembre, la commune a offert un spectacle de magie suivi d'un goûter de Noël, offrant aux enfants et à leurs familles un moment de partage et d'émerveillement. La magicienne **Stefi, la Fée Bleue**, a su captiver le jeune public grâce à des numéros interactifs, mêlant humour et surprises.

À l'issue du spectacle, petits et grands se sont retrouvés autour d'un goûter convivial, prolongeant cet instant festif dans une ambiance chaleureuse.

La venue du Père Noël a clôturé ce bel après-midi, pour le plus grand bonheur des enfants



Le marché de Noël organisé par Cap Jeunes Mauldois...

Ce dimanche 07 décembre, l'association Cap Jeunes Mauldois a organisé son premier marché de Noël qui a animé la commune et rassemblé de nombreux habitants et visiteurs autour de l'esprit festif des fêtes de fin d'année. Cette première édition a rencontré un vif succès et a su créer un moment de convivialité apprécié par tous.

Les visiteurs ont pu découvrir de nombreux stands d'artisans, de créateurs et d'exposants locaux, proposant des idées de cadeaux variées et originales.

A 15h, était organisé un défilé de mode en collaboration avec la boutique de Marie.

Une offre de restauration aux saveurs hivernales est venue compléter cette découverte, contribuant à l'ambiance chaleureuse de l'événement.



Les Chants d'hiver organisée par l'Amicale laïque....

Ce mardi 16 décembre, l'Amicale Laïque a organisé un moment musical dédié aux chants d'hiver, mettant à l'honneur les enfants de l'école Marcel Dhot. Devant un public venu nombreux, les élèves ont interprété plusieurs chants et poésies. Cette représentation a été l'occasion de valoriser le travail des enfants et des enseignantes tout en partageant un moment festif apprécié des familles.



Le colis des ainés...

Ce vendredi 12 et samedi 13 décembre, a eu lieu la traditionnelle distribution des colis de Noël pour nos ainés par les membres du Conseil Municipal, de la commission des affaires sociales et les jeunes du service civique. C'est un moment attendu et apprécié de tous, placé sous le signe de la solidarité et de l'attention portée à nos anciens.

Merci pour l'accueil chaleureux, les échanges sur notre quotidien à Maulde, les rires et les remerciements.



Le colis de Noël des enfants de l'école...

À l'approche des fêtes de fin d'année, la commune a organisé la traditionnelle distribution des colis de Noël aux enfants de l'école Marcel Dhot mais aussi aux enfants de l'école de Mortagne, un moment attendu avec enthousiasme par les élèves.

Cette année encore, la magie de Noël a été au rendez-vous grâce à la visite du Père Noël, qui a apporté rires et émerveillement à tous.

Les enfants ont eu le plaisir de recevoir leur colis, symbole d'attention et de partage, et de poser pour quelques photos souvenirs avec le Père Noël.



Infos Marché...

Le Marché a lieu sous la halle de 16h00 à 19h00 le mardi tous les quinze jours.

Dates à retenir :

- Mardi 27 janvier
- Mardi 10 et 24 février
- Mardi 10 et 24 mars
- Mardi 07 et 21 avril
- Mardi 05 et 19 mai



Venez nombreux pour savourer et déguster les différents produits du terroir proposés par nos producteurs et commerçants qui se feront un plaisir de partager leur savoir et leur passion.

En l'absence de visiteurs venant faire leurs emplettes, le marché pourrait être menacé.

Cérémonie des noces d'Or ou de Diamant...

Vous fêtez en 2026 vos noces d'Or ou de Diamant, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie pour organiser votre cérémonie.

Pour compléter le dossier, merci de vous munir de votre livret de famille et d'une attestation de domicile de moins de 3 mois



Les associations du village...

La New Team...



Tout d'abord, les membres et moi-même présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à toutes les Mauldoises et Mauldois. Petit retour sur notre saison 2025 où la New Team a organisé en collaboration avec l'association Sports et Loisirs 3 épreuves : le 3^{ème} prix de Chorette le 27 avril, le 16^{ème} prix de la municipalité le 22 juin et le 16^{ème} prix Lucien Vastesager le 28 septembre qui ont rassemblés au total 880 participants.

La New Team totalise pour la saison route 54 victoires avec 9 coureurs différents et 131 places d'honneurs. Elle remporte également 3 challenges : CAPH, COA et Jackiela. 1 titre de champion Départemental à Féchain et 1 titre de champion Régional à Felleries. Pour la saison hivernal CX VTT 2025-2026, là aussi de nombreuses victoires : victoires en CX 5 et 25 places d'honneurs, 1 titre de championne Départemental, 1 titre de championne Régional, 28 victoires en VTT et 87 places d'honneurs, 1 titre de championne Départemental et la saison se termine fin février. Nous avons organisé le 06 décembre 2025 notre 1^{er} prix du Marais CX VTT. Je tiens à remercier monsieur le Maire et le conseil municipal d'avoir mis à notre disposition le terrain communal du Marais pour cette nouvelle manifestation. Bien sûr, nous sommes partis de zéro car il y avait un énorme travail de nettoyage, d'élagage, de débroussaillage et de tonte à effectuer pour préparer le circuit. Cela a pu être réalisé par les quelques membres de la New Team et des bénévoles que je remercie d'avoir pris un peu de leur temps pour nous prêter main forte. Merci également à François qui a mis à notre disposition une citerne à eau pour le nettoyage des vélos ainsi qu'à Sullivan d'être lui aussi venu nous aider. Un énorme remerciement à tous nos partenaires qui nous ont permis d'offrir toutes les récompenses. Cette journée du 05 décembre était une belle réussite. Nous avons reçu que de très bonnes remontées des participants tant pour le circuit proposé et les récompenses ainsi que pour l'accueil de nombreux spectateurs venus assister à cette 1^{ère}. Et quel bonheur de voir tous ces jeunes qui sont venus participer à notre 1^{ère} draisienne réservée aux enfants jusque 4 ans. Merci aux parents de les avoir inscrits. Ils étaient heureux de recevoir une médaille et des friandises de St Nicolas. On vous donne RDV pour la 2^{ème} édition le 05 décembre 2026 et également pour nos courses sur routes le 26 avril, le 21 juin et le 27 septembre. Encore une très bonne année et santé à tous.



Le Président, André Gabez



L'Amicale Laïque...

En ce début d'année, les membres de l'Amicale Laïque adressent leurs meilleurs vœux à l'ensemble des Mauldoises et des Mauldois. Nous remercions chaleureusement les habitants pour leur participation notamment lors de nos dernières actions : la vente de fleurs à la Toussaint, l'après-midi et la soirée Halloween, qui ont rencontré un beau succès. Les mois à venir seront rythmés par plusieurs événements : un après-midi (pour les 3-8ans) et une soirée (pour les 9-15ans) à l'occasion du carnaval et notre traditionnelle vente de pizzas. D'autres projets sont également en préparation. Merci aux Mauldois et aux parents participants pour leur engagement et leur fidélité. Grâce à votre participation, les projets pédagogiques de notre école peuvent voir le jour et l'école continuer à vivre !

L'Amicale Laïque

La vidéoprotection... Installation de la vidéoprotection à Maulde

Chères Mauldoises, chers Mauldois,

La sécurité et la tranquillité de nos habitants sont au cœur de nos priorités.

Comme abordé dans le dernier Mauld'info du mois d'août 2025, vous avez pu constater que l'installation d'un système de vidéoprotection à Maulde n'était plus un projet mais chose faite depuis fin octobre. Nous avons maintenant franchi une étape importante dans les domaines de la protection, sûreté et sécurité.

Cette installation était conditionnée à la réception de l'arrêté d'autorisation de la Préfecture, préalable indispensable à toute installation.

Ce dossier a d'ores et déjà été accompagné par la Région Haut de France dans le cadre d'une demande de subvention, une autre demande sera déposée en 2026 lors de l'appel à projet où nous avons demandé une dérogation afin de commander et installer le matériel avant cet appel à projet de l'Etat.

Ce dispositif a pour objectif de renforcer la sécurité de tous, de prévenir les incivilités et d'aider, le cas échéant, les forces de l'ordre dans leurs missions.

Depuis la mise en service, les forces de l'ordre ont déjà procédé à plusieurs réquisitions afin de compléter leurs enquêtes. Cette installation a été réalisée dans le respect strict de la réglementation en vigueur, notamment en matière de protection de la vie privée.

Je tenais à communiquer sur ce dossier qui était tant attendu.

Bien à vous, J-François, Maire de Maulde

Les travaux de l'école...

La commune poursuit activement le chantier de rénovation du groupe scolaire Marcel Dhot, un projet majeur pour l'avenir de notre territoire et pour les générations à venir. Malgré une durée de travaux plus longue que prévue initialement, le chantier avance de manière progressive et maîtrisée, avec des étapes clés déjà franchies.

À ce jour plusieurs interventions techniques ont pu être réalisées, permettant de donner une forme concrète au futur établissement. Le chantier est maintenant pour l'intérieur en phase de finition et pour l'extérieur aux gros œuvres de terrassement. Les prochaines phases porteront notamment sur les aménagements intérieurs, les équipements pédagogiques et les espaces extérieurs, pensés pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage moderne, fonctionnel et sécurisé.

Les ajustements du calendrier ont été rendus nécessaires afin de garantir la qualité des ouvrages et de respecter les normes en vigueur. La municipalité, en lien étroit avec les entreprises et les partenaires du projet, veille à ce que chaque étape soit menée avec rigueur et dans l'intérêt de la collectivité.

La rénovation de l'école représente bien plus qu'un simple bâtiment : elle incarne l'engagement durable de la commune en faveur de l'éducation, du bien-être des enfants et de l'attractivité du village. Consciente des désagréments que la durée du chantier peut occasionner, la municipalité remercie sincèrement les habitants, les parents d'élèves et le personnel éducatif pour leur compréhension et leur patience.

La commune se réjouit déjà de pouvoir accueillir prochainement les élèves dans cette nouvelle école entièrement rénovée.



Les activités scolaires à l'école...

À l'école Marcel Dhot chaque journée est rythmée par des activités variées qui permettent aux enfants de découvrir, créer et apprendre. Du travail en classe aux projets collectifs, en passant par les ateliers artistiques, scientifiques ou sportifs, les élèves s'impliquent pleinement, développent leur curiosité et construisent les bases de leur savoir et de leur autonomie. Ces initiatives reflètent le dynamisme de l'école et l'engagement des enfants dans leur parcours scolaire. Un grand merci aux enseignantes dont le dévouement et la créativité rendent possibles ces moments d'apprentissage et de partage, et qui accompagnent chaque élève dans sa progression avec patience et enthousiasme.



Comment s'inscrire à l'école ?...



Les travaux de l'école arrivant dans la phase de finition, il est crucial de retrouver un maximum d'enfants de la commune scolarisé dans notre école Marcel DHOT.

J'ai le plaisir de vous annoncer que cet établissement offrira désormais à nos enfants un cadre d'apprentissage modernisé, sécurisé et adapté à leurs besoins.

Ces aménagements témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur de l'éducation et du bien-être des plus jeunes. Notre école constitue un véritable lieu de vie, de transmission des savoirs et de valeurs, au cœur de notre village.

À ce titre, j'invite chaleureusement les familles de la commune à inscrire leur enfant à l'école du village pour la prochaine rentrée scolaire. Choisir l'école de Maulde, c'est faire le choix de la proximité, de la qualité d'enseignement et d'un environnement familial propice à l'épanouissement de chacun.

En comptant sur votre confiance et votre attachement à notre commune, je vous adresse, chères Mauldoises, chers Mauldois, mes salutations les plus cordiales.

Le Maire

L'instant SPA... une nouveauté à Maulde

Offrez-vous une parenthèse enchantée à L'Instant SPA

Envie d'un break qui change ? Que ce soit pour une nuit entière ou juste quelques heures de pure détente, notre location s'adapte à vos besoins. Découvrez notre cocon de 50 m² où détente et confort riment avec plaisir :

- Un spa privé illimité avec filtration et traitement pro de qualité hôtelière pour bulle à volonté
- Chambre cozy climatisée avec lit en 160
- Une salle de bain moderne avec douche revitalisante
- Une cuisine équipée pour vos envies gourmandes
- Un jardin clos, havre de paix et d'intimité
- Un stationnement discret, pour vous garer l'esprit tranquille

Parfait pour une escapade romantique, un moment de bien-être ou une pause hors du temps. Café et Thé à disposition.

Valable uniquement pour 2 personnes. Réservez vite votre bulle de sérénité ! Nuitée à partir de 140€ la semaine et 160€ le WE. Créneaux journée (sans la chambre) 2H à 75€ et 3H à 100€. Cartes cadeaux

Prise de contact et réservation au 06.70.52.77.10 ou contact@instant-spa.fr - 1220 Grande Rue à Maulde



Le photographe Mauldois...



FMT Photographie, l'émotion au cœur de l'image.

Je suis photographe basé à Maulde, et à travers FMT Photographie, je capture les instants qui comptent avec un regard sincère et humain. Je suis spécialisé en reportage et en portrait, en privilégiant des images naturelles, vivantes et chargées d'émotion.

Que ce soit pour un événement, une séance de portrait ou un projet professionnel, je travaille dans un esprit de confiance et de spontanéité. Mon objectif est simple : raconter votre histoire et transmettre de la joie à travers chaque image.

FMT Photographie, c'est une approche conviviale, un échange fluide avec mes clients et des photos qui leur ressemblent. Parce qu'une bonne photo, c'est avant tout un bon moment partagé.

402, Grand'Rue - Maulde

07.80.42.15.32



Les règles de vie commune pour un bon voisinage

La qualité de vie, que l'on soit en copropriété ou en maison individuelle, dépend pour beaucoup de l'entente avec le voisinage. Pour faciliter l'existence de chacun, quelques règles de bon sens permettent de vivre en bons termes avec ses voisins.

Respecter les espaces publics :

Les trottoirs sont réservés à l'usage des piétons, des poussettes et des fauteuils roulants. Le stationnement sur les trottoirs est donc toléré dans le respect de ces conditions. Si le piéton ne peut pas circuler librement, c'est au propriétaire du véhicule de rentrer son véhicule dans sa cour ou de se garer à un endroit respectant ces conditions. Également, nous vous demandons, de ne sortir vos poubelles qu'après 17h la veille de la collecte et de les rentrer après chaque ramassage.

Entretien des trottoirs :

Les occupants sont tenus de maintenir en bon état de propreté le trottoir au droit de leur façade ou clôture sur toute leur longueur. Ce nettoyage entend balayage et éventuels désherbage et démoussage, du fil d'eau ou caniveau. A l'automne, les riverains sont tenus de balayer et ramasser les feuilles mortes.

Les riverains sont également tenus de racler et balayer la neige au droit de leur façade ou clôture jusqu'au caniveau. En cas de verglas, vous devez jeter du sable ou du sel devant votre habitation.

Responsabilité de l'usager :

Il est évidemment prohibé de souiller le domaine public avec quelque produit que ce soit (huiles, liquides divers, terre...). De même, les dépôts de quelque nature que ce soit sont interdits sur la voie publique, terrains privés ou communaux. La collecte des encombrants se fait sur rendez-vous ou encore mieux en se déplaçant à la déchèterie de Mortagne, toute proche.

Les déchets verts :

Il est interdit de brûler à l'air libre les végétaux, quels qu'ils soient (tonte de pelouse, tailles d'arbres ou fleurs fanées). Ils doivent être déposés à la déchèterie ou compostés sur votre terrain.

Cultivez votre jardin... en respectant celui du voisin :

Vous êtes libre de planter ce que vous voulez dans votre jardin, mais certaines distances sont à respecter pour maintenir des rapports de bon voisinage. Concernant les plantations, les arbres et arbustes mesurant moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés au minimum à 50 cm de la limite de propriété. Sinon ils doivent être placés à au moins 2 mètres de la limite.

Si l'arbre de votre voisin dépasse chez vous, vous n'avez pas le droit de couper la branche vous-même. En revanche, vous pouvez exiger de votre voisin qu'il élague la plante concernée. Lorsque vos plantations débordent sur la voie publique, vous devez également les tailler de manière à ne pas gêner la circulation et la visibilité. En cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée.

Évitez les bruits de voisinage

Quoi de plus énervant que d'avoir le bruit de la tondeuse à gazon du voisin qui couvre les conversations alors que vous prenez votre repas sur la terrasse ? Chacun est libre de pratiquer des activités bruyantes à son domicile. Cependant, certaines règles sont à respecter pour ne pas déranger les autres et maintenir de **bonnes relations avec ses voisins**.

Sont également concernés les bruits émanant d'individus (chants, cris, fête...), d'animaux, d'objets (instruments de musique, télévision, outil de bricolage ou de jardinage...). Par exemple, les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont autorisés de 10h à 12h les dimanches et les jours fériés.

À retenir

- Veillez à ne pas gêner vos voisins en limitant les bruits de bricolage ou de jardinage, mais aussi les cris d'enfants ou d'animaux, surtout la nuit ;
- Surveillez vos animaux et ramassez les déjections des chiens ;
- Rentrez vos poubelles ;
- Stationnez votre véhicule sans gêner la circulation des piétons ;
- Votre véhicule ne doit pas rester plus de 7 jours au même endroit sur le domaine public ;
- Entretenez la portion de trottoir située devant chez vous, y compris lors des épisodes de neige ou de gel ;
- Respectez les distances et hauteurs réglementaires pour les plantations sur votre terrain et ne brûlez pas les résidus de végétaux dans votre jardin.

Grâce à ces quelques règles de savoir-vivre, la vie commune est plus facile entre voisins. En cas de litige, il est toujours possible de tenter une conciliation amiable en contactant le point d'accès au droit ou bien de saisir un médiateur de justice ou le tribunal d'instance. Vous pouvez également appeler la gendarmerie en composant le 17.

Attention : il ne vous reste que quelques jours si cette démarche n'a pas encore été fait...



Changement du mode de scrutin en 2026 : ce qu'il faut savoir pour notre commune

À compter des prochaines élections municipales de mars 2026, les règles du scrutin évolueront dans les communes de moins de 1 000 habitants. Cette évolution fait suite à une loi visant à harmoniser le mode de scrutin, à renforcer la parité, et à favoriser l'engagement local.

Ce qui change concrètement pour les électeurs

→ Vous voterez pour une liste de candidats et non plus pour des candidatures individuelles.

Les listes devront respecter une parité stricte, favorisant une représentation plus équilibrée entre femmes et hommes.

Les listes seront réputées complètes si elles comptent 1 ou 2 candidats de moins que l'effectif du conseil municipal prévu par la loi et pourront compter jusqu'à 2 candidats supplémentaires par liste, pour anticiper d'éventuelles démissions. Ainsi, les listes de candidats pourront compter pour les communes de **500 à 999 habitants de 13 à 17 noms pour 15 sièges à pourvoir**.

→ Vous voterez pour une liste complète, sans possibilité de la modifier (plus de panachage possible).

→ Les bulletins comportant des noms rayés ou ajoutés ou dont l'ordre de présentation des candidats a été modifié seront considérés comme nuls.

Communes de - 1 000 habitants

Le mode de scrutin évolue

Scrutin paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de **liste paritaire** (alternance femme/homme). Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste. Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Listes incomplètes possibles

Les listes peuvent comporter au maximum deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

TOUT SAVOIR sur le nouveau mode de scrutin pour les Communes de - 1 000 habitants

Ce qui ne change pas

Il n'est pas obligatoire de présenter une pièce d'identité au moment du vote.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Ils sont choisis parmi les conseillers municipaux de votre commune dans l'ordre du tableau du conseil municipal. Celui-ci classera en tête le maire, les adjoints, puis le reste des conseillers municipaux.

Pour en savoir plus

INPI 162

Infos tarifs 2026...

- Tarifs location de la salle des fêtes :

Pour les résidents de	Maulde	Extérieur
Week ends et jours fériés	330 €	495 €
Soirée en Semaine	150 €	230 €



- Tarifs des locations des tables et chaises :



- Table rectangulaire : **1 € 50**
- Table mange debout : **2 €**
- Chaise : **0 € 80**
- Nappe mange debout : **2 €**
- Livraison : **20 €** (tarif non facturé en cas de retrait en Mairie)
- En cas de dégradation : **100 € la table et 25 € la chaise**

- Tarifs des concessions et columbarium :

- Concession :

Concession 30 ans : **100 €** la concession de 2 m²
Concession 50 ans : **150 €** la concession de 2 m².
Concession 70 ans : 200 € la concession de 2 m²



- Columbarium :

1 000 € pour une durée de **50 ans** renouvelable ;
800 € pour une durée de **30 ans** renouvelable ;

Etat Civil...

- Ils nous ont quittés :

ALTRUY Annick née DESCAMPS	06 janvier
CABUSAT Francis	05 février
COLMANT Jean-Paul	06 mars
ARMOUCHE Michel	02 juillet
RUDANT Martine née BEAUMONT	11 juillet
FLAMENT Josette née LABAYE	24 août
VERRIEST Christiane née GOESAERT	09 septembre
VINCENT Monique née DEGHOY	19 septembre
BEAURY Marie-Josée née BROUTIN	29 novembre
CLABAUT Josette née NAFTEUR	24 décembre
ZIEMNIAK Claudine née TRENTESSEAUX	26 décembre
SCHNEIDER Éric	28 décembre

- Ils se sont dit oui :

BADAR Carine et CATOIRE Gerome	14 juin
DE CHANGY Ludivine et LEVECQUE Yvan	26 juillet
CARETTE Laure et DUCHATEAU Rémi	16 août
SAUDOYER Amandine et GUERINEAU Maxence	15 novembre

- La cigogne est passée :

CHANET Elio	01 octobre
WILST Louise	24 novembre

Deux naissances ont été également recensées
dont les parents n'ont pas souhaité la publication

Infos horaires mairie...

➤ Période scolaire :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

➤ Période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

✉ 75, Grand 'Rue – 59158 Maulde

☎ 03.27.26.85.04



✉ accueil@mairie-maulde.fr

Calendrier des festivités à venir...

Janvier

- Samedi 31 janvier : Concert de l'an neuf, remise des diplômes aux élèves de l'école de musique – 19h30 – salle des fêtes

Mars

- Samedi 14 mars : Repas organisé par l'association sports et loisirs
- Dimanche 15 et 22 mars : Elections municipales
- Dimanche 22 ou 29 mars : Installation du nouveau conseil municipal et élection du Maire et des adjoints
- Jeudi 26 mars : Atelier numérique « Les outils libres et gratuits » - 14h00 – salle des associations
- Samedi 28 mars : Action « nettoyons la nature »

Avril

- Samedi 04 avril : Loto organisé par l'association Maud'joie – Salle des fêtes
- Lundi 06 avril : Chasse à l'œuf – 16h00 – parc de la mairie
- Samedi 11 avril : Spectacle « Conciliabule » - 11h00 – salle des fêtes – Entrée gratuite
- Dimanche 26 avril : Course cycliste organisée par l'association New Team
- Dimanche 26 avril : Commémoration de la journée des déportations

Mai

- Dimanche 3 mai : Cérémonie médailles du travail
- Vendredi 08 mai : commémoration de l'Armistice 1945

Juin

- Jeudi 04 juin : Atelier numérique « coup de pouces dans ma recherche d'emploi » - 14h00 – salle des associations
- Vendredi 12 juin : Kermesse de l'école organisée par l'Amicale Laïque et l'équipe enseignant
- Samedi 20 juin : Fêtes des voisins sous la halle
- Dimanche 21 juin : course cycliste organisée par l'association Sports et Loisirs
- Vendredi 26 et samedi 27 juin : AfterWork organisé par Maud'Voix

